

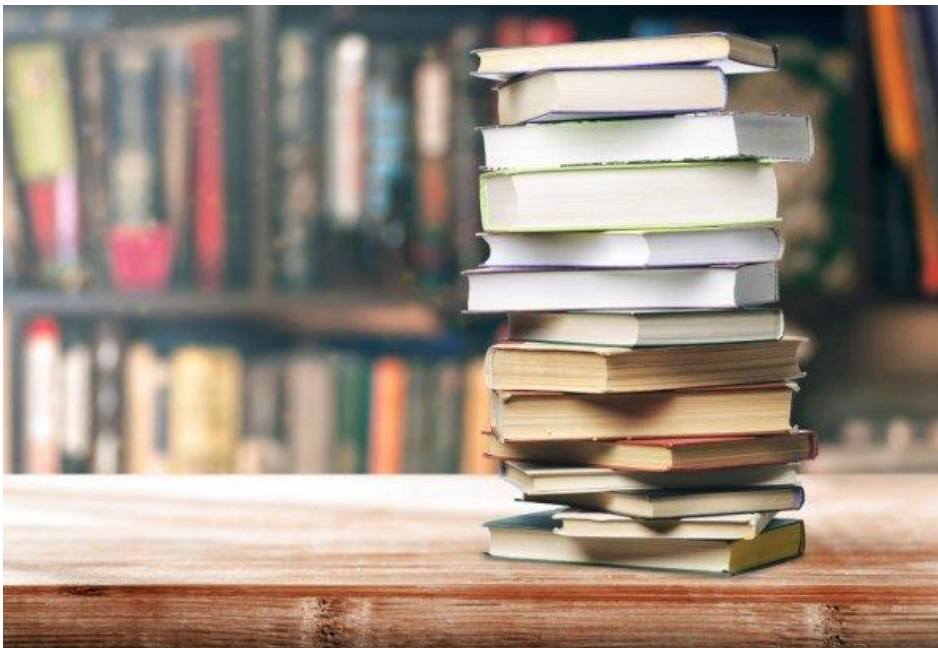


ECONOMIA

ISSN : 0850 - 5896

NUMERO 1285 - VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2022

La promesse de vente et le compromis de vente



La signature du compromis s'accompagne du versement par l'acquéreur d'une somme d'environ entre 5 % et 10 % du prix de vente. Appelée **dépôt de garantie**, elle s'imputera sur le prix lors de la signature de l'**acte** notarié.

Contrairement à la promesse de vente, le compromis n'a pas besoin d'être enregistré auprès des services fiscaux. Cette absence de frais peut apparaître comme un atout. Toutefois, en cas de litige quant à la réalisation des conditions suspensives, les parties demeureront liées par le compromis de vente, sauf accord amiable ou décision de justice, alors que dans l'hypothèse d'une promesse unilatérale de vente, les parties reprennent leur liberté si l'option n'est pas levée par l'acquéreur.

Rédaction de l'avant-contrat

Acheteur et vendeur sont libres de le rédiger eux-mêmes sur une feuille de papier, ou à l'aide de contrats-types. Toutefois, les clauses y figurant sont d'une telle importance, le contrat définitif ne faisant en principe que les reprendre, il est recommandé d'en confier la rédaction à un professionnel (un notaire ou agent immobilier), qui a le devoir d'informer les deux parties...



Service Commercial

Baba MBENGUE

Aminata BAH



SOMMAIRE



Avis de constitution de sociétés



Avis de modification de sociétés



**ECONOMIA
VOTRE JOURNAL IDEAL
D'ANNONCES LEGALES**



"ECONOMIA"
Journal d'Informations et d'Annonces Légales
8454, SICAP SACRE CŒUR
RCCM : SN DKR 2010-B-7569
MAIL : economiajournal@gmail.com

SCP "MES AMADOU MOUSTAPHA NDIAYE, AIDA DIAWARA DIAGNE, MAHAMADOU MACIRE DIALLO SERIGNE AMADOU TAMSIR NDIAYE, NOTAIRES ASSOCIES" A DAKAR - 83, BLD DE LA REPUBLIQUE



Constitution de la société : 20 juin 2022
Forme : Société par Actions Simplifiée
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans
RCCM NUMERO : SN-DKR-2022-B-21718
Siège Social : DAKAR (Sénégal), Nord Foire Azur 3, Villa 96

DENOMINATION SOCIALE :
"COATech" SAS

Capital social : Cinq cent mille (500.000) francs CFA

Objet social : La Société a pour objet tant au Sénégal qu'à l'étranger et sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes : Toutes activités de Fintech ; La conception, le développement et l'exploitation de logiciels, progiciels et produits informatiques et monétiques ; La conception, le développement, la commercialisation, la vente et la distribution de matériels digitaux ; La transaction de biens, services ou informations par le biais d'interfaces électroniques et digitales ; La vente et la revente de matériels technologiques ; La production de contenu (design d'interfaces, images, vidéos, motion design) ; La conception, le développement, la réalisation, la vente de tout projet ou études de faisabilité dans le domaine de la communication et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ; Le Marketing général et le E-Marketing ; La vente de services Digital Marketing ; Toutes activités relatives à l'ingénierie informatique, les télécommunications, la multimédia et autres domaines connexes ; La conception et la réalisation de systèmes d'information notamment le développement sur mesure de logiciels spécifiques, informatiques ou monétiques ; Toutes activités afférentes à la technologie ainsi que toutes activités connexes et complémentaires ; L'intermédiation financière sous toutes ses formes ; Toutes activités afférentes à la consultance en finance ; Toutes activités afférentes aux finances, à l'investissement, à la monétique, à l'intermédiation financière et les activités connexes et complémentaires ; L'organisation, le déploiement et la distribution de services financiers ; Le transfert d'argent, le ticketing, la cryptomonnaie, le e-banking, le m-banking, etc. ; Les études de projet, la consultance, l'assistance technique et la formation dans les domaines précités ; Le conseil en investissements privés et publics, l'assistance, la consultation et toutes activités de prestation de services liées à ce domaine ; Toutes activités dans le domaine du négoce international, de consulting, de conseil, de la consultance, du courtage en affaires, de l'assistance en matière de relations publiques et commerciales, d'intermédiations, de représentations, de meeting et de communications ; Le commerce en général et la distribution ; L'achat, la vente, la commercialisation, la représentation, l'importation, l'exportation de tous produits, matériels, et marchandises, de toute provenance et de toute nature ; Le négoce, le trading, le courtage et la distribution des tous produits et matériels.

Enfin, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Exercice social : Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commencera dès la constitution de la société pour se terminer le 31 décembre 2022.

Président : Monsieur **Abdou Karim FOFANA**

Directeur Général : Monsieur **Cheikhou NDOYE**

Deux expéditions des actes de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce.

Pour extrait et mention : SCP "NDIAYE, DIAGNE, DIALLO & NDIAYE", Notaires Associés



SCP "MES AMADOU MOUSTAPHA NDIAYE, AIDA DIAWARA DIAGNE, MAHAMADOU MACIRE DIALLO SERIGNE AMADOU TAMSIR NDIAYE, NOTAIRES ASSOCIES" A DAKAR - 83, BLD DE LA REPUBLIQUE



"ECOLE EN COULEURS" SARL

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : DAKAR (SENEGAL)
ROUTE DE L'AEROPORT ALMADIES X
CARREFOUR DJOULIKAYE, FRONT DE MER
RCCM : SN DKR 2001-B-410



Aux termes de ses décisions en date à Dakar du 30 Mai 2022 dont un exemplaire original du procès-verbal a été déposé le 21 Juin de la même année au rang des minutes de la SCP "NDIAYE, DIAGNE, DIALLO & NDIAYE - Notaires Associés", l'associée unique a décidé de dissoudre la société par anticipation, de la mettre en liquidation à compter du 30 juin 2022 et de nommer Madame **Laurence LAVALLART SY** en qualité de *liquidateur*.

Deux (02) expéditions des actes de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce. Et ladite modification a été publiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 30 juin 2022, sous le numéro : SN DKR 2022-M-21940.

Pour extrait et mention : SCP "NDIAYE, DIAGNE, DIALLO & NDIAYE", Notaires Associés

